



# SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN CAMEROON REAL ESTATE CORPORATION

SOCIÉTÉ ANONYME AVEC C.A AU CAPITAL DE 75.000.000.000 F.CFA

SIÈGE SOCIAL : 510, Avenue de l'indépendance, Hippodrome-BP : 387 YAOUNDÉ RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Web site : [www.sic.cm](http://www.sic.cm)E-mail [info@sic.cm](mailto:info@sic.cm)

## DECISION N°0017/SIC/DG/2023 DU 13 FEVRIER 2023

Portant attribution de la Consultation n°017/AONO/SIC/CIPM/2022 du 21 septembre 2022 pour la souscription d'une police d'assurance maladie groupe et individuelle accidents en vue de la couverture du personnel de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) exercices 2023-2024

### LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;
- Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;
- Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
- Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
- Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
- Vu la Résolution n°038/CA/SIC/2022 du 29 décembre 2022, relative à l'avis conforme et l'autorisation de signer portant sur la proposition d'attribution du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°017/AONO/SIC/CIPM/2022 du 21 septembre 2022 relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie groupe et individuelle accidents en vue de la couverture du personnel de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) exercices 2023 et 2024
- Vu la correspondance n°015/L/SIC/PCA/2022 du 03 février 2023, portant avis conforme et autorisation de signer le marché relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie groupe et individuelle accident 2023-2024 ;
- Vu l' Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°017/AONO/SIC/CIPM/2022 du 21 septembre 2022 pour la souscription d'une police d'assurance maladie groupe et individuelle accidents en vue de la couverture du personnel de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) exercices 2023-2024 ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : l' Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°017/AONO/SIC/CIPM/2022 du 21 septembre 2022 pour la souscription d'une police d'assurance maladie groupe et individuelle accidents en vue de la couverture du personnel de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) exercices 2023-2024 selon l'allotissement ci-après :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Tranche ferme Montant TTC (en FCFA) 2023	Tranche conditionnelle Montant TTC (en FCFA) 2024	Montant TTC 2023-2024	Délai Global
Lot unique	Souscription d'une police d'assurance maladie groupe et individuelle accidents en vue de la couverture du personnel de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) exercices 2023 et 2024	ZENITHE INSURANCE BP : 1540 DOUALA	90 000 000	90 000 000	180 000 000	Vingt-quatre (24) mois

**Article 2** : Le responsable de ladite entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du Marché.

Yaoundé, le 13 FEV 2023

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

**Ampliations :**

- PCA SIC
- ARMP
- Affichage
- Archives/Chrono.

( é )

**Dr AHMADOU SARDAOUNA**



# SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN CAMEROON REAL ESTATE CORPORATION

SOCIÉTÉ ANONYME AVEC C.A AU CAPITAL DE 75.000.000.000 F.CFA

SIÈGE SOCIAL : 510, Avenue de l'indépendance, Hippodrome-BP : 387 YAOUNDÉ RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Web site : [www.sic.cm](http://www.sic.cm)E-mail [info@sic.cm](mailto:info@sic.cm)

## **COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0002**

**Portant attribution de la Consultation n°017/AONO/SIC/CIPM/2022 du 21 septembre 2022 pour la souscription d'une police d'assurance maladie groupe et individuelle accidents en vue de la couverture du personnel de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) exercices 2023-2024**

**Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :**

L'entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Tranche ferme Montant TTC (en FCFA) 2023	Tranche conditionnelle Montant TTC (en FCFA) 2024	Montant TTC 2023-2024	Délai Global
Lot unique	Souscription d'une police d'assurance maladie groupe et individuelle accidents en vue de la couverture du personnel de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) exercices 2023 et 2024	ZENITHE INSURANCE BP : 1540 DOUALA	90 000 000	90 000 000	180 000 000	Vingt-quatre (24) mois

Le responsable de ladite entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.

Yaoundé, le **13 FEV 2023**

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

( é )

**Dr AHMADOU SARDAOUNA**

**Ampliations :**

- PCA SIC
- ARMP
- Affichage
- Archives/Chrono.